

# Le Département de Haute-Marne recrute !



# Chargé d'opérations (H/F)

Service aménagement routier - DIT



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité: 09/02/2024

Temps de travail et fondement juridique :	Rémunération brute mensuelle : Technicien
Temps de contrat : 39h/semaine	Echelon 1 :       1 836,20 €         R.I.F.S.E.EP. B2 :       548,00 €
Fondement juridique du candidat contractuel : Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)	Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire du grade renseigné. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.

# Missions du service - positionnement de l'agent :

L'agent est affecté à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la politique publique transport et mobilité décidée par l'assemblée départementale. Le siège repose sur cinq services (foncier, exploitation et sécurité routières, entretien routier, ouvrages d'art et aménagement routier).

Au sein du siège, <u>le service aménagement routier</u> est chargé de préparer les politiques de la collectivité dans les domaines de la modernisation du réseau routier départemental ainsi que des mobilités (douces, actives, du quotidien...) en identifiant les possibilités d'usage du réseau routier départemental.

Sous l'autorité hiérarchique de la cheffe du service, le chargé d'opérations exerce ses missions en étroite collaboration avec les techniciens « travaux neufs et ouvrages d'art » des pôles techniques et les autres services de la direction des infrastructures du territoire. Il est le référent de l'opération pour la collectivité pendant toute la phase d'études, des études préalables jusqu'à la passation des marchés de travaux.

#### Tâches confiées:

#### MISSIONS PRINCIPALES

### 1. Étude de projets routiers sur routes départementales

- participer à l'élaboration des programmes pluriannuels d'investissement en réalisant les études préliminaires afin de définir le montant des opérations à inscrire,
- commander et piloter les études préalables (levés topographiques, études géotechniques, études environnementales, ...),
- réaliser le recueil des données fonctionnelles nécessaires pour la mise au point du projet (trafic, accidentologie, ...) en contactant les services concernés, en se déplaçant sur le terrain et en prenant contact avec les pôles techniques, les élus locaux, les riverains et les occupants du domaine public,
- présenter l'avancement des études et des points à régler en commission de projet,
- assurer la maîtrise foncière des opérations en lien avec le service foncier (acquisitions, occupations temporaires), en établissant les pièces techniques nécessaires (plans, calcul des surfaces) et en participant aux réunions organisées par ce service,
- établir l'ensemble des dossiers nécessaires pour l'obtention des autorisations administratives (diagnostic archéologique, dossier « loi sur l'eau », défrichement, autorisation environnementale...),
- élaborer l'ensemble des dossiers d'études et les dossiers de consultation des entreprises (DCE),
- présenter les DCE concernant les travaux aux techniciens chargés du suivi des travaux avant le lancement de la consultation

- analyser les offres, vérifier la validité technique des variantes proposées et rédiger les rapports d'analyse,
- participer aux réunions de chantier pendant la phase de préparation du chantier notamment,
- établir les plans d'exécution des travaux ou donner le visa sur les plans d'exécution établis par les entreprises,
- assister le technicien chargé du suivi des travaux pendant la réalisation des travaux et notamment pour la validation des fiches techniques des produits ou lors de la prise de décision nécessaire pour l'adaptation des travaux suite à des découvertes de contraintes non prévues lors des études.

## 2. Maîtrise d'œuvrage des opérations dont la maîtrise d'œuvre est externalisée

Ces missions sont réalisées en lien étroit avec le responsable du service :

- analyser les besoins à satisfaire et élaborer le programme de l'opération,
- rédiger les marchés de maîtrise d'œuvre et en assurer le suivi financier et administratif,
- tenir informée sa hiérarchie de l'avancement et des dérives éventuelles,
- superviser l'exécution des travaux en lien avec les pôles techniques,
- suivre la procédure de réception des travaux ainsi que les garanties de la construction

### 3. Avis technique sur les projets techniques établis par des maîtres d'œuvres privés ou les pôles techniques

- vérifier la conformité du projet ou des variantes proposées par les entreprises par rapport aux « normes » techniques,
- être force de proposition par rapport à des contraintes imposées par la collectivité.

# **MISSIONS TRANSVERSALES**

- contribuer au bon fonctionnement du service.
- élaborer et gérer un marché utilisable par l'ensemble des services de la direction (coordination sécurité et protection de la santé, études géotechniques, études préalables aux infrastructures routières, levés topographiques...),
- apporter en tant que de besoin un renfort aux autres services de la direction dans le domaine du tracé routier et du dimensionnement des chaussées.
- participer activement à la modernisation des services,
- participer dans son domaine de compétence à la mise en œuvre de la politique départementale décidée par l'assemblée départementale.

#### Profil recherché:

- Aptitudes relationnelles, à l'écoute et à l'animation ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Esprit d'analyse et de synthèse et capacité rédactionnelle ;
- Sens de l'initiative, rigueur et organisation ;
- Maîtrise des outils informatiques standards Word et Excel;
- Maîtrise de la technique routière et des guides techniques de référence :
- Connaissances en marchés publics ;
- Discrétion et réserve.

# Pourquoi nous rejoindre?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS.

**Organisation de travail**: Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes: 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.